

25.05.2021 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Coronavirus : les villes exemptent les cafés de la taxe terrasse

Taxe terrasse : des écarts considérables
Comparatif des grandes villes suisses

Tarif en francs par m² et par mois d'été ¹⁾

Commune	Centre-ville	Périphérie
Zurich	59.00	12.00
Winterthour ²⁾	18.33	8.11
Lugano	17.75	0.75
Berne	15.83	7.92
Schaffhouse	12.50	4.50
Coire	12.50	5.00
Thoune	9.10	9.10
Genève	8.50	5.38
Bienne	8.33	1.92
Saint-Gall ³⁾	7.50	3.75
Lucerne	7.50	5.83
Bâle	7.33	7.33
Lausanne	7.00	7.00
Fribourg	6.67	3.33
La Chaux-de-Fonds	1.25	1.25
Köniz	4)	4)

1) Lorsque le tarif diffère en été et en hiver.
2) Plus 60 francs au titre de la taxe de base.
3) Plus 150 francs au titre de l'émolument perçu pour l'octroi de l'autorisation.
4) Aucune demande d'utilisation de l'espace public.

Source : étude Comparis sur la taxe terrasse réalisée auprès des grandes communes de Suisse.

comparis.ch

Communiqué de presse**Comparatif Comparis sur les taxes terrasse****Coronavirus : les villes exemptent les cafés de la taxe terrasse**

En raison du coronavirus, les municipalités des grandes villes suisses vont exempter les cafetiers et les restaurateurs de tout ou partie de la taxe d'empiètement cet été. C'est ce que révèle un comparatif réalisé par comparis.ch. Une fois levées les mesures de lutte contre le coronavirus, la taxe sera rétablie à son tarif habituel – qui peut être salée selon la ville. L'installation de tables sur les trottoirs coûte près de sept fois plus cher dans le centre-ville de Zurich que dans les quartiers les plus huppés de Genève. « À eux seuls, les arguments économiques ne justifient pas cet écart. Les autorités sont plus souples avec leurs commerces à Genève qu'à Zurich », déclare Leo Hug, expert Taxe et prélèvements chez Comparis.

Zurich, le 25 mai 2021 – Fermés, ouverts, puis refermés : avec le coronavirus, les restaurateurs suisses ont la vie dure. Ils pourront rouvrir leurs espaces intérieurs à partir du 31 mai – sous conditions. C'est la raison pour laquelle cet été, la réglementation des grandes villes suisses en matière d'empiètement du domaine public connaîtra des exceptions. Les professionnels sont donc cette année encore autorisés à installer leurs terrasses sans frais, pour autant que la circulation routière le permette.

Un geste pendant la crise du coronavirus

Cette année, les villes de Bâle et Zurich ne se contentent pas de renoncer à leurs taxes terrasse, elles autorisent aussi l'installation de places assises supplémentaires en extérieur. D'autres villes envisagent de faire de même.

À Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Winterthour, cafetiers et restaurateurs sont totalement exemptés de cette taxe jusqu'à fin 2021. À Lucerne et à Coire, elle est réduite de 50 %. À Genève, la taxe est suspendue jusqu'au 30 juin, selon les indications de la ville.

Berne, Thoune, Saint-Gall, Lugano et Schaffhouse prévoient sa suppression ou sa réduction pour le premier semestre. La mesure doit toutefois d'abord être adoptée par leurs conseils municipaux respectifs. « Ce qui sera décidé par les municipalités pourrait fortement dépendre de l'évolution de la pandémie dans les prochaines semaines », déclare Leo Hug, expert Taxes et prélèvements chez Comparis.

Zurich : 59 CHF au mètre carré dans la Bahnhofstrasse

Une fois levées les restrictions en lien avec le coronavirus, les taxes ordinaires applicables aux établissements dont l'espace extérieur empiète sur la rue seront rétablies. Et celles-ci sont parfois salées. Comparis a comparé les taxes terrasse des plus grandes villes de Suisse. C'est en plein centre de Zurich que le mètre carré est le plus cher, à 59 francs mensuels pendant la saison

estivale. Dans les quartiers périphériques, la taxe passe à 12 francs. Winterthour, Lugano, Berne, Schaffhouse et Coire comptent parmi les villes les plus chères.

Seulement 8,50 francs du mètre carré à Genève

Toutes les villes ne sont pas logées à la même enseigne : à Genève – où la vie est loin d'être bon marché –, la taxe ne s'élève qu'à 8,50 francs du mètre carré au centre-ville, soit près de sept fois moins qu'à Zurich. Dans les endroits moins fréquentés, la taxe est de 12 francs à Zurich et de 5,38 francs à Genève.

La Chaux-de-Fonds, ville la plus économique

Parmi les 16 plus grandes villes de Suisse, La Chaux-de-Fonds est celle où la taxe est la moins élevée, fixée à 2,31 francs. Köniz, 12e plus grande ville de Suisse, fait figure d'exception : les cafetiers et les restaurateurs n'y servent que sur leur espace privé. Aucune demande d'installation de tables dans la rue n'ayant été déposée, la question du prix ne se pose pas, selon la municipalité.

« Souvent, lorsque les impôts sont élevés, les émoluments sont bas »

« Les taxes terrasse reflètent un mécanisme bien connu : les localités où les taux d'imposition sont élevés perçoivent en général des émoluments bas », résume L. Hug, qui précise toutefois que la ville de Berne fait exception (les impôts y sont élevés, les émoluments aussi).

Plus d'informations

Leo Hug
Expert Taxes et prélèvements
Téléphone : +41 44 360 53 91
Courriel : media@comparis.ch
www.comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites chaque année, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte

Ville	Taxe terrasse (CHF/m²)
Zürich	13,00
Winterthour	8,51
Lucerne	8,25
Berne	7,93
Schaffhouse	4,50
Coire	3,00
Genève	2,31
Sion	2,31
Basel	2,31
St. Gallen	2,31
La Chaux-de-Fonds	2,31
Köniz	2,31
Yverdon	2,31
Vevey	2,31
Montreux	2,31
Evian-les-Bains	2,31
Cham	2,31

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100871344> abgerufen werden.